

PAR COURRIEL : [REDACTED]

Québec, le 22 septembre 2021



**Objet : Demande d'accès à l'information
Lot 5 992 875**

Monsieur [REDACTED],

Par la présente, nous donnons suite à votre demande reçue le 8 septembre 2021 à la Commission de protection du territoire agricole du Québec, par laquelle vous formulez une demande conformément à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (la Loi sur l'accès - RLRQ chapitre A-2.1).

Voici les documents en lien avec le lot 5 992 875.

Des dossiers disponibles relevant de l'article 59 de la Loi sur la Protection du territoire et des activités agricoles ne sont pas transmis selon votre demande.

Nous vous informons qu'une partie des documents qui correspondent à votre demande ont déjà fait l'objet d'une publication sur notre site Web. En vertu de l'article 13 de la Loi sur l'accès, nous vous fournissons ci-dessous les renseignements pour accéder à ces documents.

Ils sont accessibles sur notre site Web à l'adresse http://www.cptaq.gouv.qc.ca/decisions_recherche/app/. Dans le champ de recherche, inscrire le numéro de dossier 353 228 puis cliquer sur « Rechercher ».

Par ailleurs, conformément aux articles 51 et 135 de la *Loi sur l'accès*, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information dans les trente (30) jours de la présente décision. Vous trouverez ci-jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Recevez, Monsieur, nos salutations distinguées.

Manon Côté
Responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels

p. j. Avis de recours en révision